

51. La France, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni possèdent la technologie de base pour la conception de sous-marins. Le potentiel productif est plus étendu et plusieurs pays construisent des sous-marins sous licence, à partir des concepts des pays susmentionnés.
52. GEIP, *Towards a Stronger Europe*, vol. 2.
53. En général, les États-Unis devancent l'Europe dans cette base technologique, mais dans une moindre mesure pour la défense que pour l'ensemble de l'industrie.
54. *Financial Times*, 20 mars 1990.
55. Source : ISTC.
56. Source : BIPE, *Panorama of EC Industry*, 1989.
57. Bombardier a également acquis ANF de France et Procot Engineering du Royaume-Uni.
58. UTDC possède également des accords de licence avec Macosa d'Espagne, et a des arrangements avec ANSALDO Trasporti d'Italie.
59. Les fabricants européens commencent maintenant à adapter leurs autobus aux conditions de fonctionnement du marché nord-américain. De plus, les tendances vers des véhicules plus larges, confortables et luxueux pour concurrencer d'autres modes de transport augmenteront la concurrence provenant des manufacturiers européens.
60. OBI vend à la Suède, qui est membre de l'AELE.
61. ISTC, *Profil de l'industrie du transport urbain*.
62. À cause des politiques d'achat de produits américains, c'est-à-dire le «Buy American».
63. Alsthom est le chef de file mondial de cette industrie.
64. Source : UNIFE.
65. Source : *Bulletin des Communautés européennes*.
66. Les exportations intra-communautaires ne représentent que 20 à 30 p. 100 des exportations extra-communautaires.
67. Comprend les douze États-membres de la CE ainsi que l'Autriche et la Suisse.
68. Au Royaume-Uni, il existe une libre concurrence de fait.
69. Source : *Bulletin des Communautés européennes*.
70. Ces deux segments de marché devraient connaître la plus forte croissance selon une étude du BIPE, *Panorama of EC Industries*, 1989.